



DIRECTEUR D'AGENCE CHEZ PARTENORD HABITAT

Rattaché au directeur de territoire, le directeur d'agence est, à l'échelle de son périmètre, garant de la satisfaction des clients et de la qualité du service apporté, du résultat d'exploitation, du respect de nos obligations de bailleur social et de la pérennité du patrimoine. Il met en œuvre la stratégie de l'entreprise en tenant compte des spécificités locales.

SES PRINCIPALES MISSIONS :

- Le management de son équipe (animer, fédérer, organiser, contrôler, recruter),
- La gestion commerciale et sociale (mise en œuvre des équilibres de peuplement et de la politique sociale de l'entreprise par la prévention des impayés, l'accompagnement social et/ou professionnel),
- La gestion patrimoniale (mise en œuvre de la politique d'entretien et d'investissement de l'entreprise, gestion prospective à des fins de pérennité et de développement du patrimoine),
- La maîtrise du compte d'exploitation,
- La représentation locale de Partenord Habitat, le développement des partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux (associations, amicales de locataires, collectivités).